Communiqué de presse du 24 janvier 2017

*A 49 ans, **LAURENT BENOUDIZ** devient le nouveau président élu de l'Ordre des experts-comptables de la région Paris Ile-de-France.*

Son ambition

Moderniser les services que se doit d'apporter l'institution à ses membres, c'est-à-dire plus de 6 000 experts-comptables installés en Ile-de-France, tout en remplissant sa mission première : leur assurer un exercice professionnel de haute qualité et éthique.

Laurent Benoudiz dispose pour cela d'un mandat de deux ans (renouvelable), et d'une équipe pluridisciplinaire, motivée, et rajeunie.

« Nous allons travailler en mode projet, afin d'implémenter toutes les bonnes volontés, d'où qu'elles viennent. Le concours des jeunes investis dans nos instances, l'association des experts-comptablesstagiaires (ANECS) et le club des jeunes experts-comptables (CJEC) notamment, est précieux. Ils sont les premiers témoins de l'image que véhicule l'institution auprès de nos consoeurs et confrères ; il est important de nourrir notre réflexion des expériences qu'ils nous livrent », commente **Laurent Benoudiz.**

Les chantiers à mener

La profession doit rapidement prendre acte de la disparition progressive de la saisie comptable, à terme intégralement opérée par des logiciels. En prendre acte, et s'en réjouir aussi, car cela constitue plutôt une excellente nouvelle de pouvoir dégager du temps pour accomplir des missions à plus forte valeur ajoutée.

« Le métier d'expert-comptable, que j'exerce depuis maintenant plus de 24 ans est passionnant autant qu'il est exigeant. Et les premiers pas dans le métier, les premières rencontres, les premiers stages sont déterminants. Je veux montrer notamment aux jeunes qui se sont engagés dans cette voie d'excellence qu'ils ont fait le bon choix », ajoute Laurent Benoudiz.

Trois chantiers seront donc au cœur de la mandature de Laurent Benoudiz, au service des experts-comptables franciliens

A) Favoriser le partage de missions entre les cabinets, avec le lancement d'une plateforme Web

Cette plateforme, qui sera réalisée en partenariat avec le Club des Jeunes Experts-Comptables et Commissaires aux Comptes, permettra aux cabinets à l'activité chargée de proposer une collaboration aux cabinets en recherche de missions, et ainsi de faire jouer les synergies entre les membres de la profession.

B) Simplifier et faciliter la relation des experts-comptables avec l'administration par la création d'un médiateur dédié

Aujourd'hui, de nombreuses contraintes administratives chronophages pèsent sur la rentabilité des cabinets et sont coûteuses en temps et en énergie. L'Ordre souhaite ainsi mettre en place un médiateur dédié à la simplification, qui prendra en charge la résolution des difficultés rencontrées par les experts-comptables dans leurs relations avec les organismes publics ou privés (SIE, URSSAF, RSI, Caisses de retraite...). Ce médiateur aura pour responsabilité de dresser chaque année le premier baromètre indépendant de la simplification.

C) Créer un site présentant la diversité et la richesse des parcours au sein des cabinets indépendants

Les cabinets libéraux indépendants connaissent des difficultés de recrutement, et notamment les cabinets de petite taille ou de taille moyenne. Par ailleurs, nombreux sont les étudiants s'orientant vers les cabinets anglo-saxons faute de solution alternative leur permettant d'adresser facilement les cabinets indépendants moins visibles.

« Les nouvelles générations sont particulièrement en quête de sens. Elles veulent pour s'investir comprendre l'utilité de leur travail. Un sens que le jeune expert-comptable trouve en travaillant dans un cabinet indépendant, au contact du client, de ses difficultés, mais également de la réussite qu'il aura réussi à favoriser », souligne **Laurent Benoudiz**. *« Il faut, pour réussir, briser le tabou de la segmentation en offrant une réelle alternative aux jeunes diplômés : ces hauts potentiels doivent ainsi pouvoir adresser facilement les cabinets volontaires, par l'intermédiaire d'une plateforme de mise en relation que nous entendons lancer rapidement »*, ajoute-t-il.